AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 7 novembre 2025 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 7 novembre 2025 :

- Le prix de l'essence ordinaire augmentera de 2,5 cents le litre.
- Le prix de l'essence super augmentera de 4,0 cents le litre.
- Le prix du diesel augmentera de 6,0 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage augmentera de 4,5 cents le litre.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 147,9 et 149,0 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 159,3 et 160,4 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 171,7 et 172,8 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 125,7 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 14 novembre 2025.